



## Fédération du Parti Socialiste de Haute-Marne

La Fédération du PS de Haute-Marne regroupe les adhérents du PS du département.

Impliqués dans la vie politique locale, les militants sont concernés par tous les problèmes de notre société et donc en particulier par la gestion des déchets nucléaires. Sa position dépendra des réponses apportées.

La solution proposée, l'enfouissement à Bure, pose des questions qui n'amènent pas à aujourd'hui de réponses satisfaisantes.

Ce cahier d'acteurs est le fruit des débats collectifs qui ont suivi les collectes d'information.

### contact //

Fédération du PS

**Adresse** 16 Bd Salvador Allende  
52100 Saint-Dizier

**Tél.** 03 25 05 71 36

Le 13 janvier 1960 a eu lieu le premier essai nucléaire français au Sahara. Dès lors, le CEA de 1960 montre l'existence d'une **zone contaminée de 150 km de long**.

Entre 1960 et 1970, pour les scientifiques, le stockage géologique devient LA SOLUTION de référence pour la mise en sécurité définitive des déchets Haute Activité (HA) et Moyenne Activité Vie Longue (MA- VL).

La loi Bataille, en décembre 1991, issue du dialogue entre politiques, scientifiques et techniques oriente les recherches.

En 1998, le gouvernement décide de l'implantation d'un laboratoire sur le site de Bure et d'inscrire le projet dans une logique de **REVERSIBILITE**, notion qui s'impose comme un **ENJEU FORT POUR LES POPULATIONS**.

En 2010, le gouvernement autorise l'Andra à mener des recherches géologiques approfondies ainsi que des expériences en conditions réelles pour tester les technologies adéquates.

Le 4 janvier 2012, Cigéo entre en phase de conception industrielle avec le premier contrat de maîtrise d'œuvre. Les sociétés Technip et Ingerop constituent le groupement GAIYA qui est retenu pour aider l'Andra dans la conception, la préparation de la demande d'autorisation de création, l'architecture d'ensemble de stockage, les principes de fonctionnement et l'esquisse du projet pour alimenter le **Débat Public**.

Nous avons choisi d'aborder dans ce cahier d'acteur le seul aspect des risques. Quels sont-ils ?

## // Les risques industriels liés au centre d'enfouissement

### En fonctionnement normal

- La durée du stockage d'éléments fortement radio actifs est un risque en lui-même,
- La sécurité du stockage est loin d'être assurée car nous serons en présence de rejets de gaz explosif (hydrogène) et de quantités très importantes de matières combustibles (bitume).

- Nous ne disposons pas de résultats, d'études, de modèles validés permettant d'appréhender les risques liés à l'échauffement des déchets concentrés en grande quantité.
- Les risques liés à la manutention des colis MAVL ont été largement sous-estimés en particulier sur les questions de défaillance de sertissage,

de chute, de choc, d'accidents... Le stockage en surface des colis en attente (entreposage tampon) entraîne une pollution radio active non évaluée à ce jour pour les colis conformes en attente de stockage, et ceux non conformes, en attente de retour.

## En cas d'accident

- L'émanation de gaz hydrogène entraîne un risque majeur d'explosions et d'incendies en conséquence, donc de catastrophe non pas pour le seul site mais pour la région toute entière,
- En cas d'incendie, il y a incapacité de réagir dans des délais permettant de sauver les personnes et d'éviter ces explosions. ■

## // Les risques liés aux transports

D'après les estimations du dossier présenté au débat public, les volumes à transporter pour l'enfouissement pourraient entraîner des pics de trafic routier pouvant aller jusqu'à plus de 200 camions par jour en 2022.

- Les infrastructures ne sont pas en état d'accueillir le trafic prévisible.
- Les transports entraîneront inmanquablement des contaminations radioactives par la réception de plus de 5000 colis par an et le retour des colis de transports correspondants.
- Que se passerait-il en cas d'accident de transport ? Les accidents arrivent même aux déchets nucléaires, ainsi à Arsonval un camion transportant des déchets nucléaires a été accidenté fin novembre 2013 (AFP du 26 novembre 2013).
- Les attaques terroristes seront faciles lors du transport, elles ne sont pas traitées par l'Andra. ■

## // Les risques induits

### Rejets gazeux dans l'atmosphère

- Une grande part des colis de déchets MAVL ne pourront pas être rendus étanches avant leur enfouissement car ils dégagent de l'hydrogène (plusieurs centaines de milliers de litres par an). Il sera nécessaire de prévoir une très importante ventilation des galeries de travaux et de stockage des déchets.
- De plus, des gaz radioactifs peuvent être relâchés par les colis de déchets MAVL (tritium, krypton 85, carbone 14, chlore 36, ... ).
- Deux puits de retour d'air, l'un dédié spécifiquement à la zone de déchets MAVL, le second pour le reste des installations permettront d'évacuer l'air vicié (plusieurs centaines de m<sup>3</sup>/s) et les fumées en cas d'incendie.
- **Une pollution atmosphérique multiple (hydrogène, radioéléments, poussières, fumées) sera donc bien présente sur le site en continu.**

## Le problème de l'eau

Dans le cahier d'acteur 29, Mr DEBELLEIX montre à quel point l'affirmation de l'Andra selon laquelle « l'eau restera utilisable et consommable sans aucun danger » donc qu'il n'y a pas de risque de contamination est optimiste, voire irresponsable.

La couche d'argile dans laquelle le stockage est prévu risque d'être fragilisée par de multiples fissures suite aux très importants forages nécessaires pour réaliser les galeries et alvéoles de stockage (Zone endommagée par excavation) et on peut s'interroger sur son imperméabilité aux radio éléments.

## Les risques sur l'emploi

Dans le dossier présenté par l'Andra, les évaluations en terme d'emploi sont de :

- 335 emplois créés dans la période actuelle,
- 1 300 à 2 300 entre 2019 et 2025,
- 600 à 1 000 entre 2026 et 2126, mais moins les 300 à 400 emplois du laboratoire qui sera alors arrêté.

Ces emplois seront un outil de développement du territoire, même si on peut se demander s'ils seront réellement accessibles à la population locale ou réservés à des « nomades » célibataires vivant en mobil home pendant la semaine et rejoignant leur famille dès le vendredi.

Le souci vient plutôt de l'impact négatif que peut avoir la « nucléarisation » de la région sur l'emploi existant.

Une enquête réalisée en 1988 pour les maires de l'Aisne montre que 18% des personnes interrogées ne consommeraient plus, ou avec méfiance (53%), des produits venant d'un département où un centre de stockage de déchets nucléaires est implanté.

## // L'utopie de la réversibilité

Alors qu'en 1998, le gouvernement décide de l'implantation d'un laboratoire sur le site de Bure et d'inscrire le projet dans une logique de réversibilité, en 2005, le Parlement décide que le stockage ne sera réversible pour une durée d'au moins 100 ans.

Pour des déchets qui vont durer plusieurs millions d'années, acter une réversibilité de 100 ans, est-ce répondre à l'exigence citoyenne ?

**Comment être sûr qu'aucune infiltration d'eau, profitant des fissures de la couche argileuse, ne pénétrera dans les zones de stockage, entraînant la détérioration des colis avant d'aller contaminer les nappes souterraines ?** Et nous savons que l'eau ressortant des sources de la commune de Bonnet, à 10 Km de Bure va droit dans la Seine... et donc sur Paris et sa région.

**Le risque de contamination de la ressource en eau potable du bassin de la Meuse et du bassin Parisien est donc bien une hypothèse impossible à exclure totalement.**

En Haute Marne, ce sont 721 emplois entre les entreprises agro-alimentaires **Bongrain** (Caprice des Dieux) et **Entremont** (Emmental).

Quel impact sur l'image du **Champagne**, notamment à l'étranger et sur ses 30 000 emplois ?

Sur les sources voisines de **Contrexéville**, **Vittel** et **Hépar** où plus de 2000 emplois concernés ?

L'enquête avait également montré l'impact négatif sur le tourisme et l'achat de résidences secondaires.

Une baisse de seulement 10% des ventes dans ces secteurs, et la région se retrouverait plus en difficulté qu'avant l'ouverture de Bure.

Entre les surfaces acquises par l'Andra (790ha) et les surfaces gelées ou impactées par le projet, on atteint 10 000 ha. **Les agriculteurs locaux** s'inquiètent de l'alourdissement de la pression foncière, de la surestimation artificielle qui en découle et qui risque de compromettre les projets de transmission ou d'installation. Là encore, l'économie locale est fragilisée. ■

Sur la période d'enfouissement, à 6 colis par jour descendus, il sera vite impossible de revenir en arrière, d'autant plus qu'aucun budget n'est prévu pour le retrait des colis.

Même à court terme, peut-on parler de réversibilité ? ■

# C O N C L U S I O N

Le site de Bure ne résout pas le problème des déchets car il ne pourra pas absorber tous les produits du nucléaire. De plus, nous n'avons pas une idée précise de ce qui sera enfoui en type de déchets ou en quantité. Les différents documents de l'Andra se contredisent.

Au vu des risques présentés ci dessus, le stockage géologique **n'est pas envisageable en l'état** des études proposées. Il n'apporte pas les réponses attendues tant en termes de sécurité que de réversibilité. Il n'est pas une **solution pérenne à la question : Que fait-on des déchets issus du nucléaire ?**

Si l'enfouissement profond présente l'avantage majeur de cacher nos déchets, nous avons montré qu'il n'en constitue pas **moins une menace pour les générations actuelles et futures.**

Nous, Socialistes de Haute-Marne, proposons de :

1. Maintenir, au moins à moyen terme, les déchets en surface, de préférence, sur les sites de production.
2. Continuer la recherche sur l'enfouissement en zone géologique profonde en préservant la **possibilité réelle d'extraire, à tout instant et jusqu'à disparition de la radioactivité, tout déchet susceptible d'être descendu.**
3. Explorer d'autres voies pour, par exemple, trouver un moyen de faire baisser le taux de radioactivité plus rapidement.
4. Continuer la recherche fondamentale pour explorer d'autres pistes.
5. Vérifier que le financement du projet sera assuré jusqu'à nullité radioactive du déchet, quelque soit le choix pris et ce dès le début de la phase industrielle du projet.
6. Exiger que tout projet futur soit validé par référendum national.

Enfin, il est clair à présent que la Gestion Totale de l'énergie Nucléaire et notamment de ses déchets, n'est pas maîtrisée. La mise en œuvre d'alternatives doit être accélérée. Nous le devons aux générations futures.

